SYADEN
SYNDICAT AUDOIS D'ÉNERGIES & DU NUMÉRIQUE

Guide pour l'usager :

Le raccordement à la fibre

Le raccordement à la fibre

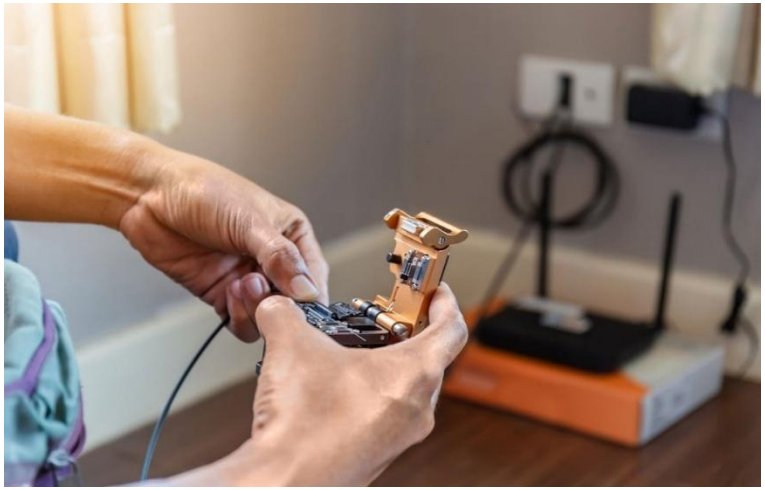

Pour être raccordé à la fibre optique, un usager doit souscrire au préalable un abonnement auprès de l'Opérateur ou Fournisseur d'Accès Internet (FAI), de son choix.

Mon logement est-il éligible ?

Avant de souscrire, veuillez vérifier que votre logement est éligible :

- ***Je me rends sur la plateforme https://www.emeraudethd.fr/la-fibre-pour-les-particuliers/***

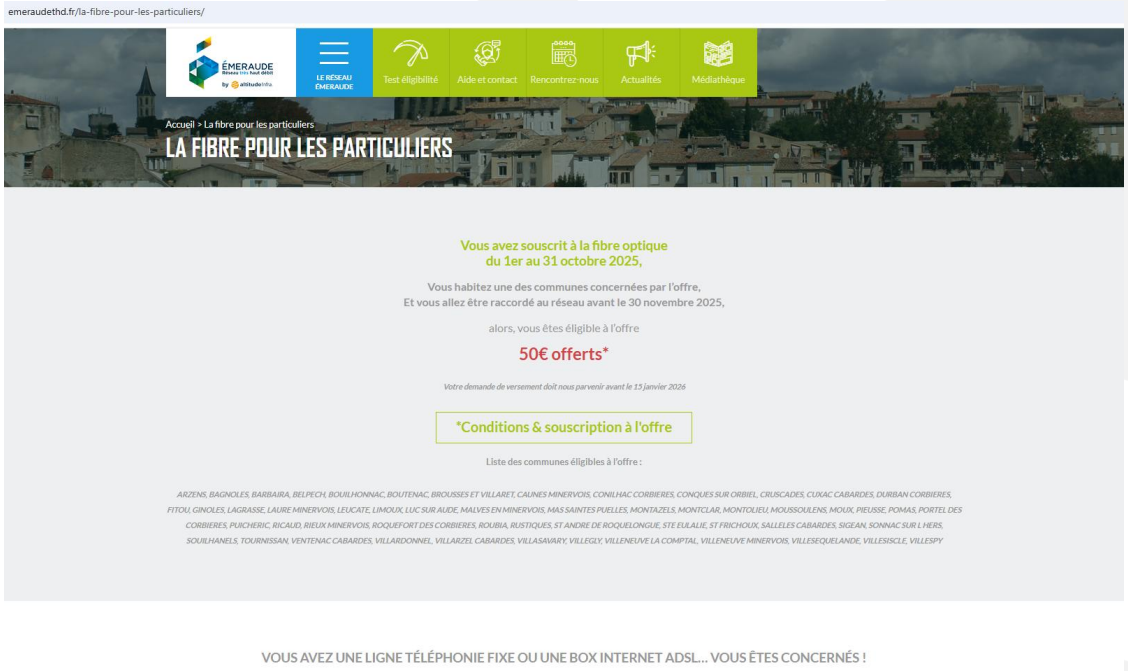

SYADEN
SYNDICAT AUDOIS D'ÉNERGIES & DU NUMÉRIQUE

Je clique sur

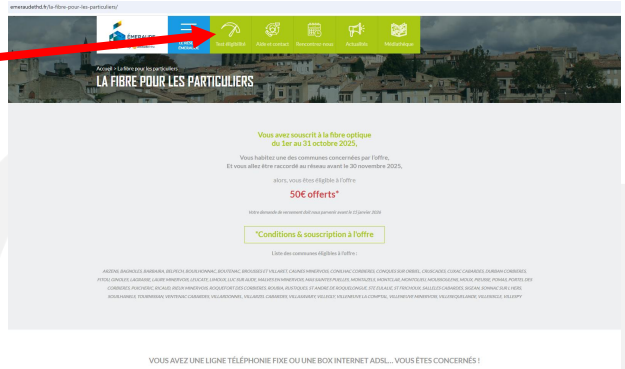

Je sélectionne la loupe

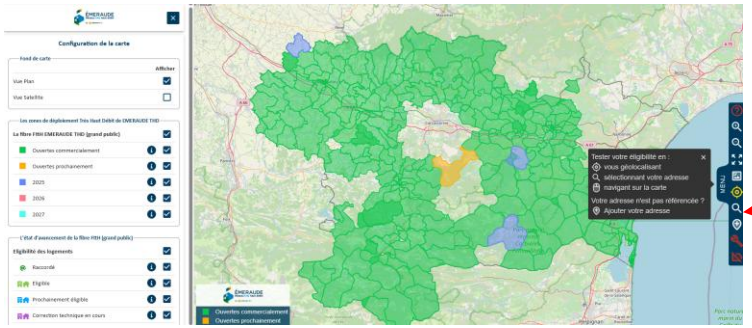

Je renseigne les éléments de mon adresse
Puis je sélectionne, rechercher

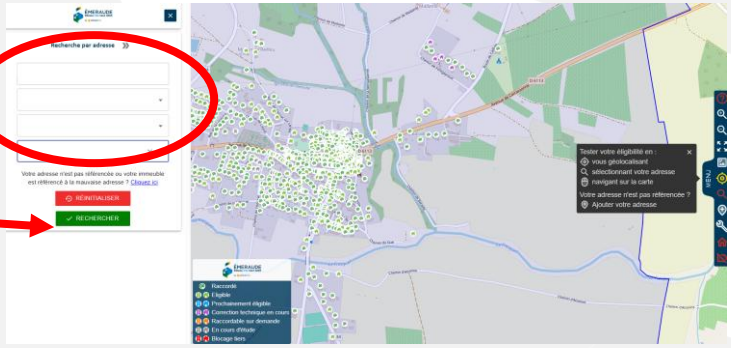

SYADEN
SYNDICAT AUDOIS D'ÉNERGIES & DU NUMÉRIQUE

L'image suivante apparaît

Vous pouvez contacter l'Opérateur de votre choix et souscrire un abonnement à la fibre,

Une date de commercialisation vous sera indiquée, date à partir de laquelle l'Opérateur pourra être contacté,

Le déploiement ou bien les travaux de pré raccordement à la fibre sont en cours.

Si votre adresse est introuvable,
c'est que votre logement n'est pas identifié sur la plateforme.

Je n’ai pas trouvé mon logement sur la plateforme …

- *Mon logement a été construit sur la commune <u>avant</u> le déploiement de la fibre et je suis raccordé à l’ADSL (cuivre),*

- *Mon logement est un bâtiment rénové :*

  - il y a un réseau de télécommunication ADSL (cuivre) existant,

  - il n’y a aucun réseau de télécommunication,

- *Mon logement est une construction neuve.*

- *Mon logement a été construit sur la commune <u>avant</u> le déploiement de la fibre et je suis raccordé à l'ADSL (cuivre),*
- *Ou mon logement est un bâtiment rénové et il y a un réseau de télécommunication ADSL (cuivre) existant :*

Mon bâtiment est une maison individuelle :

Je contacte ma mairie et lui demande de me fournir un certificat d'adressage sur lequel devra apparaitre :

- l'adresse précise du bâtiment,
- le numéro de parcelle cadastrale.

Mon bâtiment est un immeuble et comporte plusieurs logements :

Je contacte ma mairie et lui demande de me fournir un certificat d'adressage sur lequel devra apparaitre :

- l'adresse précise du bâtiment,
- le numéro de parcelle cadastrale,
- le nombre précis de logements qu'il contient,
- ainsi que le plan de repérage des logements.

Je transmets par mail à thd@syaden.fr le certificat pour demander la création de mon adresse

- *Mon logement est un bâtiment rénové et il n'y a <u>aucun</u> réseau de télécommunication ADSL (cuivre) existant,*
- *Ou mon logement est une construction neuve avec un raccordement en conduite :*

Dans le cas donc d'une construction neuve ou bien dépourvue d'un réseau de télécommunication existant ADSL/cuivre, il y a nécessité de réaliser des travaux dits « d'adduction » pour recevoir le câble de fibre et ainsi permettre le raccordement, au même titre que pour le raccordement en eau et électricité.

L'adduction est la liaison entre l'intérieur de l'habitation jusqu'en domaine public, et pas seulement en limite de propriété.
Vous trouverez, dans la page suivante, des liens qui vous expliquent la marche à suivre. Enfin sachez que ces travaux sont obligatoires et conformément à l'article L.332-15 du Code de l'urbanisme à la charge du propriétaire.

Vous trouverez ci-après un lien internet https://adduction.altitudeinfra.fr/ sur lequel vous devez vous rendre, créer votre espace et qui accompagne les propriétaires sur ces questions d'adduction.
Il ne reste qu'à suivre les indications. En cas de difficultés vous pouvez les joindre au ***09 78 03 04 01***

<u>Une fois les travaux réalisés et certifiés par ALTITUDE INFRA</u>, l'adresse sera de fait créée sur la plateforme et le bâtiment reconnu éligible à la fibre, et permettra au propriétaire/locataire de souscrire un abonnement auprès de l'opérateur commercial de son choix. Le technicien de ce dernier procèdera au raccordement final entre le PBO placé en domaine public jusqu'à l'intérieur de l'habitation par la pose d'une prise murale.

SYADEN
SYNDICAT AUDOIS D'ÉNERGIES & DU NUMÉRIQUE

Toutes les informations utiles sur https://www.emeraudethd.fr/telechargements/

Plaquette pédagogique : bien comprendre l'adduction
https://www.emeraudethd.fr/wp-content/uploads/sites/11/2024/05/15052024_Flyer-AI-Adduction_Web.pdf

L'adduction
https://adduction.altitudeinfra.fr/wp-content/uploads/2024/04/Guide-documents-a-joindre.pdf
https://adduction.altitudeinfra.fr/wp-content/uploads/2024/06/Guide-document-de-conformite-Altitude-Infra-2024V2.pdf

Liste des bonnes pratiques au raccordement : je prépare mon rendez-vous
https://www.emeraudethd.fr/wp-content/uploads/sites/11/2024/05/Liste-des-bonnes-pratiques-racco.pdf

Clic droit sur lien https, puis sélectionnez

- *Pour toute question ou problématique rencontrée, le service numérique du SYADEN se tient à votre disposition :*

- Par mail à l'adresse suivante thd@syaden.fr

- Par téléphone au 04 68 11 56 30 - tapez 2